



DELIBERATION du BUREAU de la Communauté

N° 2026 – B - 014

Séance du 11 février 2026

**ADHESION AU RESEAU DES COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR UNE  
ECONOMIE SOLIDAIRE (RTES)**

-----

L'an deux mille vingt-six, le 11 février à 16 heures, les membres composant le Bureau de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à Aubusson, sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement le 6 février 2026.

**ETAIENT PRESENTS** : Mesdames Valérie BERTIN et Catherine DEBAENST, et Messieurs Denis PRIOURET, Stéphane DUCOURTIOUX, Jean-Luc LEGER, Laurent LHERITIER, Didier TERNAT, Claude BIALOUX et Alain DETOLLE.

**ETAIT EXCUSE** : Monsieur Philippe ESTERELLAS.

**Mme Valérie BERTIN** présente le rapport suivant :

Considérant que l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) est en capacité d'apporter des réponses aux besoins du territoire, aux côtés des acteurs publics et des entreprises privées ; considérant que le Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES) a notamment pour but de promouvoir les initiatives des territoires et de favoriser le transfert des bonnes pratiques, il apparaît opportun de renouveler l'adhésion de la Communauté de communes au réseau RTES au titre de l'année 2026.

Le montant de la cotisation des collectivités de 10 000 à 30 000 habitants s'élève pour 2026 à 330,00 €.

**Après en avoir débattu, le Bureau communautaire décide à l'unanimité :**

- **D'ADHERER** au Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES) pour l'année 2026 et de lui verser la cotisation afférente d'un montant de **330,00 €**.

Ainsi fait et délibéré le 11 février 2026 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le

PUBLIEE le

La Présidente,  
Valérie BERTIN

